

**MODALITE D'INSCRIPTION** : documents à fournir.

- La **fiche d'inscription** dûment remplie avec **photo**  
(Vous avez la possibilité d'envoyer votre photo à [gvbassens@gmail.com](mailto:gvbassens@gmail.com) au format **Nom Prénom.jpg**)
- Une **décharge parentale** pour les mineurs de 16 ans révolus au 09/09/2019
- Un **certificat médical** de moins de 3 mois avec la mention « *Apte à la pratique de Zumba Fitness et/ou Gym* »  
ou **l'attestation** liée au questionnaire de santé (*le certificat médical est valable 3 ans*)
- Le **règlement**, chèque, de préférence, libellé à l'ordre de la **GV Bassens**
- Pour les étudiant(e)s détenteurs de la carte PASS'Région, un **chèque de 30 €** (remboursé après le débit de la carte)

**TARIFS DE L'ADHESION** (licence comprise)

*La licence EPGV vous sera adressée par mail*

<b>Gym Tonic</b> 85.00 €	<b>Gym Douce</b> 85.00 €	<b>Tabata</b> 85.00 €	<b>A définir</b>
<b>140.00 €</b>			
Couple uniquement pour le même de cours : <b>150,00 €</b>			

**PLANNING SPORTIF, Espace Colombe à Bassens**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	9h00 à 10h00 <b>Renfo. Muscu.</b> Edouard			
	10h10 à 11h10 <b>Pilates</b> Pamela	17h30 à 18h30 <b>Tabata</b> Pamela	10h20 à 11h20 <b>Gym d'entretien</b> Rémy	10h30 à 11h30 <b>Stretching</b> Rémy
<b>20h30 à 21h30</b>		<b>18h35 à 19h35</b>	20h35 à 21h35 <b>Renfo. Muscu.</b> Fabien	

*L'Espace Colombe est généreusement mis à disposition par la Mairie de Bassens, prioritaire sur leurs manifestations. C'est pourquoi la GV Bassens est susceptible de déplacer ou d'annuler certains cours.*

**EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR**

Le club GV Bassens est affilié à la FFEPGV. En cas d'adhésion dans un autre club affilié FFEPGV, le prix de la licence sera déduite du montant à payer sur présentation de la licence ou d'une attestation de l'autre club.

Tous les cours sont pratiqués dans la salle « Espace Colombe, à Bassens » par des professeurs diplômés.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une **activité sportive et/ou Zumba et Fitness** est exigé pour la saison en cours **ou** à défaut attester avoir répondu **NON** à toutes les questions du questionnaire de santé. Pour toutes autres personnes et notamment **les personnes de +de 70 ans**, le certificat médical est **annuel**. Le nombre d'adhérents peut être **limité** suivant les cours.

Une semaine d'essai est autorisée, il faudra ensuite s'acquitter des obligations d'inscriptions la semaine suivante.

2€ de frais de dossiers seront demandés si vous souhaitez l'impression de vos documents par la GV Bassens.

Les adhésions tardives ne bénéficieront pas de prorata.

Un justificatif de paiement sous la forme d'une carte d'adhésion sera remis à chaque adhérent(e). Cette carte permet l'accès aux cours, c'est pourquoi elle devra être présentée  **systématiquement**  à l'entrée à un membre du bureau ou un membre actif. En cas de perte ou de vol, une nouvelle carte pourra être délivrée moyennant des frais.

Il est exigé le plus grand respect des locaux et du matériel mis à disposition des adhérents mais également des chaussures propres, si possible réservées à l'usage intérieur et une serviette par mesure d'hygiène.

*Les cours se composent de 3 parties, échauffement, cours et étirements. Les parties 1 et 3 sont très importantes.*

*La GV Bassens décline toute responsabilité en cas d'accident pour tout manquement de l'une ou de l'autre.*

**Ce règlement intérieur est applicable depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017.**

**CONTACT, membres du bureau**

Véronique VIEUX, *Présidente*

Patrick VIEUX, *Vice-Président*

Mireille CAILLET, *Trésorière*

Nadine BOTALLA, *Secrétaire*

Valérie TOMMASI, *Secrétaire adjointe*

Colette VIARD CRETAT, *Secrétaire adjointe*

☎ 06 85 23 38 15

✉ [gvbassens@gmail.com](mailto:gvbassens@gmail.com)



**Adoptez l'éco-attitude**  
N'imprimez ce document  
que si cela est nécessaire !